

BULLETIN D'ADHESION 2019

NB : une cotisation réglée en cours d'année couvre la période du 1er janvier au 31 décembre ;
une cotisation réglée au cours des deux derniers mois de l'année, couvre l'année en cours et la suivante.

* **Champ obligatoire**

Mme/Mr (prénom, nom)* :

fonction :

société* :

adresse* :

.....

E-mail* :

Je souhaite devenir membre de l'Institut de la Sociodynamique :

au titre de personne physique* montant de la cotisation choisi** = Euros

au titre d'entreprise* montant de la cotisation choisi** = Euros

* ce choix est exclusif : on ne peut être membre en tant que personne physique et en tant qu'entreprise

** voir page suivante les montants de cotisation proposés

Je choisis le type de règlement suivant :

par virement bancaire IBAN : FR11 3000 2076 3900 0022 6561 A64 / BIC : CRLYFRPP
Titulaire : L'Institut de la Sociodynamique, Chez Homa - 6 Rue Thénard / 75005 PARIS

par carte bancaire, en ligne via le site www.institutdelasociodynamique.com

par chèque libellé à l'ordre de l'Institut de la Sociodynamique et renvoyer à
L'Institut de la Sociodynamique / Chez Homa - 6 Rue Thénard / 75005 PARIS

Conditions d'adhésion à l'Institut de la Sociodynamique

L'Institut de la Sociodynamique se compose deux collèges :

- ✓ le collège des personnes physiques regroupant les membres adhérents à titre personnel (praticiens de la sociodynamique, personnalités, chercheurs, étudiants)
- ✓ le collège des personnes morales regroupant des entreprises, des universités, des organisations publiques ou privées, des cabinets de conseil

| PERSONNES PHYSIQUES | |
|--|------------------------|
| Cotisation libre | A partir de 101 euros |
| Cotisation de soutien | 100 euros |
| Cotisation de base | 50 euros |
| PERSONNES MORALES | |
| La cotisation ouvre droit à la participation de 5 personnes nommément désignées aux activités de l'ISD | |
| Cotisation libre | A partir de 2001 euros |
| Cotisation de soutien | 2000 euros |
| Cotisation de base | 1000 euros |

Être adhérent à l'Association demande de contribuer à son développement :

- ✓ Être membre actif des Cercles des entreprises
- ✓ Collaborer à la construction du Campus de l'Innovation Managériale
- ✓ Être partie prenante de l'identification, l'élaboration ou la diffusion de contenus